

# 32 ° RALLYE REGIONAL DES NOIX

## « Rambert MEUNIER »



26 – 27 SEPTEMBRE 2009



### REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard et les conditions d'organisation communes des Rallyes (France Auto Réglementation Sportive et Technique 2009).

### PROGRAMME – HORAIRES

- |   |              |   |
|---|--------------|---|
| - Parution du Règlement :                     | Jeudi        | 13 août 2009  |
| - <b>Ouverture des Engagements :</b>          | <b>Jeudi</b> | <b>13 août 2009</b>   |
| - <b>Clôture des Engagements :</b>            | <b>Lundi</b> | <b>14 septembre 2009</b>  |
| -Vérification des Documents et des Voitures:  | Vendredi     | 25 septembre 2009 de 18 h 00 à 22 h 00  |
|   | Samedi       | 26 septembre 2009 de 6h30 à 7 h 45  |
| - 1° Réunion du Collège des Commissaires :    | Samedi       | 26 septembre 2009 à 8 h 00-P.C. du Rallye   |
| - Publication des Equipages Admis au Départ : | Samedi       | 26 septembre 2009 à 8 h 00  |
| - Départ du Rallye :                          | Samedi       | 26 septembre 2009 à 10 h 00   |
| - Arrivée du Rallye :                         | Samedi       | 26 septembre 2009 (à partir de 20 h 14)   |
| - Vérifications Finales :                     | Samedi       | 26 septembre 2009 à Firminy   |
| - Publication des Résultats du Rallye :       | Samedi       | 26 septembre 2009 ( 30 minutes après l'entrée<br>en Parc fermé du dernier concurrent au PC du Rallye et Place du Breuil ) |
| - Remise des Prix :                           | Dimanche     | 27 septembre 2009 à 10 h 30   |

### COMITE D'ORGANISATION

Président :	Pascal PERONNET
Présidente Déléguée :	Maryse CHAPELON
Secrétaire :	Régis VINCENT
Trésorière :	Sandrine JULLIEN
Membres :	Fabienne BEYSSON Marcel CHAPELON Jean-Marc CHALET Bruno FAURE Eric ANGELONI Janique VEYRAC Yves BEYSSON Frédéric BLONDIAUX Jean Pierre MOURIER

### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Ondaine, l'Association Rallye des Noix organisent les **26 et 27 septembre 2009** avec le concours de la **Municipalité de FIRMINY** et du **CHAMBON FEUGEROLLES** et des localités traversées le :

**32° RALLYE REGIONAL DES NOIX.**

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° R316 en date du 19 /06 / 2009, par le Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne sous le N° R22/09 en date du 12 / 06 /2009

## COMITE D'ORGANISATION

Secrétariat du Rallye : **ASA ONDAINE - ASSOCIATION RALLYE DES NOIX**  
**B.P. 135 - 42704 FIRMINY Cedex - Tél / Fax: 04 77 56 96 95**

### 1.1. Officiels :

<u>Organisateur technique</u> : ASA ONDAINE	Pascal PERONNET	Lic. 12797
<u>Collège des Commissaires Sportifs</u>		
- Président	Armand AGOSTINHO	Lic. 12775
	Christian CHALINDAR	Lic. 3594
	Régis VINCENT	Lic 47545
	Maryse CHALET	Lic. 24304
	Martine VINCENT	Lic 44420
- Directeur de Course	Thierry DUPECHER	Lic. 3564
- Adjoint à la Direction de Course	Pierre DOUZET	Lic. 5255
	Daniel BERTHON	Lic. 1621
	Louis René VERLINE	Lic. 21427
- Responsable des classements	Richard LOPEZ	Lic 2568
- Directeurs de Course délégués aux E.S.	Patrick ASSENAT	Lic. 21221
	Jacques PRADIER	Lic. 145374
	Maurice BESSE	Lic. 2926
- Voiture Tricolore	Pascal PERONNET	Lic. 12797
- DC voiture tricolore	Sylvie KRZYZANOWSKI	Lic. 22005
- Voiture Sécurité	Jean Claude CHAPUIS	Lic. 8497
- Responsable Matériel	Marcel CHAPELON	Lic. 42069
	Frederic BLONDIAUX	Lic. 12812
	Jean Pierre MOURIER	Lic. 8578
	Eric ANGELONI	Lic 25549
- Médecin Chef	Docteur RIGAUDIERE	Lic. 56475
- Commissaire Technique Responsable	Jean Claude DESNOUX	Lic. 11176
- Commissaires techniques	Jean Claude CARRE	Lic. 13049
	André BOIVIN	Lic. 3572
	Gérald MILAMANT	Lic. 29575
	Gérard JOUVHOMME	Lic 51582
	Pierre COUDEYRAS	Lic 53781
- Responsable Presse	Bruno FAURE	Lic. 177510
	Jean Marc CHALET	Lic 26774
- Chargés des Relations avec les Concurrents	Georges BEAL	Lic. 2910
	Bernard ALLEMAND	Lic. 16380
- Responsables Commissaires	Yves BEYSSON	Lic . 27700
- Responsable Sécurité Radio	Fabienne BEYSSON	Lic.128344
- Secrétariat de l'Épreuve	Corinne BONNET	Lic.172802
	Fabienne BEYSSON	Lic 128344
	Sandrine JULLIEN	Lic.174179
	Janique VEYRAC	Lic 187649

Tableau officiel d'affichage :

FIRMINY : P.C. du Rallye( Maison pour Tous , Place de l'Abattoir )  
et Bar de la Mairie , Place du Breuil  
du : 26/09/09 à 9h.00 au 27/09/09 à 1h.00

## 1.2. Eligibilité

Le Rallye Régional des Noix compte pour **La Coupe de France des Rallyes 2009 - Le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne - Le Challenge de l'A.S.A. ONDAINE.**

## 1.3. Vérifications

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu à :

**Vérifications Administratives**

**MAISON POUR TOUS 2bis place de l'abattoir  
42700 FIRMINY**

**Vérifications Techniques**

**Garage LAURENT 56 rue de l'abattoir  
42700 FIRMINY**

Les éventuelles vérifications finales seront effectuées au :

**Garage POSTAL - GRAND UNIEUX**

Taux Horaire maximum de la main d'œuvre : 45 € TTC

## ARTICLE 2. ASSURANCES :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES :

### 3.1. Demande d'Engagement - Inscriptions

Toute personne qui désire participer au 32° Rallye Régional des Noix, doit adresser au secrétariat du Rallye (le cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment **complétée avant le Lundi 14 septembre 2009, à l'adresse suivante :**

**ASA ONDAINE - ASSOCIATION RALLYE DES NOIX**

**B.P. 135 - 42704 FIRMINY Cedex**

**Tél / Fax : 04 77 56 96 95**

**Email :taka6@wanadoo.fr**

**Le nombre d'engagés est fixé à 150 maximum.**

#### 3.1.1. Concurrents admis :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

#### 3.1.12. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **240 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **480 €**

**Il sera accordé une remise aux équipages 100% ASA ONDAINE : 220 €**

**et aux équipages 50% ASA ONDAINE : 230 €**

**Aucun engagement ne sera pris par téléphone, ni après la date de clôture.**

### **3.1.13. Demande d'engagement :**

**La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements.**

**3.2. Equipages :** Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

**3.3. Ordre de départ :** Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## **ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1. Voitures Autorisées :**

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

### **4.2. Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques**

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

### **4.3. Limitation de changement de pièces :**

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

### **4.4. Assistance :**

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

**Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :**

- **de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A,B et C d'une capacité minimale de 5kg , ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2ans .**
- **de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche ( 3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture .**
- **de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc concurrent.**

**La pénalité pour défaut d'extincteur ou de bâche dans les parcs est de 200 €**

## **ARTICLE 5. PUBLICITE :**

**La publicité collective obligatoire et la publicité facultative :**

Seront communiquées ultérieurement par additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1. Description**

Le Rallye Régional des Noix représente un parcours de 213,90 km. Il est divisé en 1 étape et 3 sections, il comporte 8 Epreuves Spéciales d'une longueur de 35,30 km.

Les Epreuves Spéciales sont :

E.S. 1 – 4	3,40 km x 2 = 6,80 km
E.S. 2 – 5 – 7	5,50 km x 3 = 16,50 km
E.S. 3 – 6 – 8	4,00 km x 3 = 12,00 km

Total	35,30 km
-------	----------

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

## 6.2. Reconnaissances :

**Les reconnaissances seront limitées à 2 jours** les 19 & 20 /09/09 avec un maximum de 3 passages au total. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissance et le nombre de passages. **Les feuilles de reconnaissances seront à remettre aux vérifications administratives.** Les heures des reconnaissances seront les suivantes : **samedi 19/09 de 9h à 19h – dimanche 20/09 ES1 & ES2 de 9 h à 19h , ES3 de 14 h à 19 h Reconnaissances interdites le vendredi 25/09 et le samedi 26/09.(Mise en place de la sécurité .Application de la réglementation aux contrevenants )**

## 6.3. Carnet de Contrôle :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## 6.4. Circulation :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

# ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

## 7.1. Départ :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## 7.2. Dispositions Générales relatives aux contrôles :

**Les signes distinctifs des commissaires sont :**

Commissaires de route	: chasuble <b>orange</b>
Chefs de Poste	: chasuble <b>orange</b>
Relations Concurrents	: blouson <b>blanc</b>

## 7.3. Contrôles de Passage (CP) – Contrôles Horaires (CH) – Mise Hors Course.

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## 7.4. Contrôles de Regroupement :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## 7.5. Epreuves Spéciales (E.S.):

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.  
Le chronométrage sera effectué au dixième de seconde

## 7.6. Parc Fermé :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## ARTICLE 8. RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

## ARTICLE 10. PRIX - COUPES

Les Prix et Coupes suivants seront distribués :

<b><u>Classement Scratch</u></b> :	1°	300 € + Coupe
	2°	200 € + Coupe
	3°	150 € + Coupe
<b><u>Classement Groupes</u></b> :	1°	100 € + Coupe (si + de 3 partants)
<b><u>Classement Classes</u></b> :	1°	240 € + Coupe
	2°	100 € + Coupe (si + de 5 partants)
	3°	70 € + Coupe (si + de 10 partants)
	4°	50 € + Coupe (si + de 15 partants)
	5°	une coupe
<b><u>Classement Féminin</u></b> :	1°	150 € + Coupe

### SEULS LES PRIX SONT CUMULABLES

Des coupes seront offertes à plusieurs commissaires par tirage au sort.

**Les prix et coupes non récupérés le Dimanche 27 septembre 2009 lors de la remise, resteront acquis à l'organisateur.**

**La remise des prix se déroulera le dimanche 27 septembre 2009 à 10 h 30 :**

**BOURSE DU TRAVAIL  
PLACE DU MARCHÉ  
42700 FIRMINY**

Pour la remise des prix une tenue correcte est de rigueur, d'avance le Comité d'Organisation vous en remercie.

